



## Municipalité Sainte-Monique

247, rue Principale  
Sainte-Monique  
(Québec) J0G 1N0

Téléphone (819) 289-2651 Télécopieur (819) 289-2344

### Extrait de procès-verbal

Session ordinaire, 4 août 2008

<b>Présences :</b>	M. Denis Jutras	Maire
	M. Michaël Beauchemin, conseiller	siège # 1
	Mme Héliène Doutaz, conseillère	siège # 3
	M. André Courchesne, conseiller	siège # 4
	M. Bertrand Rousseau, conseiller	siège # 5
	M. Michel Therrien	siège # 6
<b>Absences :</b>	M. Bertrand Guévin, conseiller	siège # 2

Line Camiré, secrétaire-trésorière

#### Résolution 2008-08-122

#### EXAMEN STRATÉGIQUE SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

**ATTENDU QUE** l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres) ;

**ATTENDU QUE** si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays ;

**ATTENDU QUE** la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises ;

**ATTENDU QUE** le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire, la population ;

#### **POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par monsieur Michel Therrien, appuyé par monsieur Bertrand Rousseau et résolu unanimement que la municipalité de Sainte-Monique :

1. avise le Comité consultatif chargé de procéder à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes de son opposition à toute forme de déréglementation de Postes Canada ;
2. demande la tenue d'audiences publiques sur ce sujet, permettant à l'ensemble des usagers d'émettre des commentaires et/ou recommandations sur notre service postal universel ;
3. envoie une copie de la présente résolution au Comité consultatif de l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, au Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes et à monsieur Louis Plamondon, député fédéral.

Adopté.

Copie certifiée conforme  
Le 5 août, 2008

Line Camiré  
Directrice générale & secrétaire-trésorière